

Les Cmr participent à la Rentrée en musique à partir du 1^{er} septembre 2020

Pour la 4^e édition, la Fédération nationale des Cmr se mobilise pour accompagner la rentrée des classes en musique.

Malgré le contexte sanitaire en France, les Cmr maintiennent leur participation à cet évènement promu par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. Cette année, ce sont une quarantaine de musicien·ne·s intervenant·e·s qui accueille les élèves en musique dans plus de 80 établissements scolaires élémentaires de 11 départements. Ces évènements se déroulent selon le respect strict des mesures sanitaires pour la protection des enfants et des adultes.

En cette rentrée des classes d'un autre ordre, l'engagement des Cmr à cet évènement national demeure essentiel : les musicien·ne·s de la Fédération souhaitent pouvoir accompagner les enfants et le personnel des établissements scolaires en leur apportant soutien et optimisme via des évènements musicaux.

Quelques interventions phares

- **Flash Mob avec les élèves de trois écoles**
Senlis (60) — Écoles élémentaires Anne de Kiev, Argilière & Séraphine Louis
Proposé par Colette Legrand | 500 élèves
- **Chant chorale et percussions corporelles sur le thème du cirque**
Livry-sur-Seine (77) – Écoles élémentaire Joliot Curie
Proposé par Marie-Aude Lusinier | 100 élèves
- **Concert de violon électrique et pédale d'effet, chant interactif et percussions corporelles**
Anglet & Biarritz (64) – Écoles primaires Edouard Herriot, Jules Ferry, Braou & Jean Moulin
Proposé par Pascal Greau

Communication

A l'instar de l'édition 2019, les Cmr accompagneront leur participation à l'évènement par un dispositif de communication sur les réseaux sociaux, en publiant en direct des courtes vidéos qui présentent le travail des musicien·ne·s intervenant·e·s et des élèves partout en France. Une communication à suivre sur les comptes Facebook, Twitter et Instagram des Cmr, dès le mardi 1^{er} septembre et le restant de la semaine, selon les jours de rentrée des établissements scolaires.

À propos des Cmr

Fondés en 1948 sur les valeurs d'éducation populaire, reconnus « association éducative complémentaire de l'Enseignement public », les Cmr développent le concept d'intervention musicale globale pour couvrir tous les temps de la vie. Il se traduit par des activités proposées dès la petite enfance, sur le temps scolaire, dans le médico-social et les pratiques musicales amateur. Créateur du métier de « musicien intervenant », les Cmr proposent aujourd'hui bien plus qu'un accès à la pratique musicale : une véritable ouverture sur le monde.

Contact

Arnaud Bourguignon | *Chargé de communication*
communication@lescmr.asso.fr | 01 79 61 80 31

